

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**D210410-07**

L'an deux mille vingt et un, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

**Présents** : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Florent FAUCHERY, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Absents** : Christian DIDIER (excusé), Christine FIGUET (procuration à Olivier ROCHAS), Florian MARTIN (procuration à Régis MARCEL), Pascal PEREZ (procuration à Isabelle VATANT), Maud SARMEO, Alain TERRAIL (procuration à Carole de JOUX)

**Secrétaire de séance** : Florent FAUCHERY, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

**OBJET : Finances – Budget primitif pour 2021**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu le compte administratif 2020,

Considérant que l'équilibre du budget primitif s'établit à 2 181 117, 52 euros en fonctionnement et 1 127 675, 37 euros en investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte le budget primitif 2021 tel qu'il est annexé à la présente.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	17
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 12 avril 2021

Le maire, Olivier ROCHAS